

# OUVRE-MOI LA PORTE

Municipalité de Plaisance  
275, rue Principale  
Plaisance (Québec) J0V 1S0

(819) 427-5363

[www.ville.plaisance.qc.ca](http://www.ville.plaisance.qc.ca) 

Municipalité de  
**Plaisance**



Vol. 21, No.5

10 octobre 2019



## MESSAGE DU MAIRE

Les membres du conseil municipal ont préparé à la mi-septembre un plan triennal des immobilisations pour les années 2020-2021-2022.

Plusieurs actions sont retenues pour ces années :

- ❖ Construction d'un garage municipal sécuritaire;
- ❖ Réfection de 2 à 3 kilomètres du chemin de la Grande Presqu'île;
- ❖ Préparation du projet de réfection des services de la montée Papineau et du chemin des Presqu'îles jusqu'à la rue Lalande en collaboration avec le Ministère des Transports du Québec;
- ❖ Achat des 18 habits de combats de l'équipe des incendies sur 3 ans;
- ❖ Recherche d'aide financière pour le projet des jeux d'eau;
- ❖ Ajout d'une toilette extérieure;
- ❖ Mise en marche du projet d'Hydro-Québec;

Ces actions représentent beaucoup d'argent et nous les ferons à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire bien précise. Nous serons aussi à l'affût des aides gouvernementales disponibles.

Prochainement, nous concrétiserons l'adoption de notre budget annuel 2020. Nous tenterons de réaliser nos opérations en minimisant l'impact sur le compte de taxes des citoyens.

Je vous invite à communiquer avec moi pour de plus amples informations.

Je profite de la présente pour remercier sincèrement M. Julien Chartrand pour son travail et son implication à titre de conseiller. Monsieur Chartrand était un membre impliqué au sein de votre conseil municipal et de la communauté.

À la suite du départ de M. Chartrand, le siège #5 au conseil municipal est devenu vacant. Deux personnes ont déposé leurs candidatures soient :

Madame Chantal Aubry  
Monsieur Miguel Dicaire

Des élections auront lieu le dimanche 3 novembre prochain à la salle municipale de 10h à 20h et un bureau de vote par anticipation se tiendra dimanche le 27 octobre de midi à 20h à la Place de aînés au 62A, rue St-Jean-Baptiste.

Nous souhaitons bonne chance aux deux candidats !

Christian Pilon, Maire

---

### Heures du bureau municipal

Du lundi au jeudi  
8h30 à 12h et 13h à 16h  
Vendredi : fermé

Heure de tombée pour la prochaine parution :  
Lundi le 2 décembre 2019 à 12h.

## TABLE DES MATIÈRES

Mot du Maire.....	1
Parade des tracteurs.....	2
Nouvelles adresses courriels .....	2
Élections	
Avis/Commissions de révision .....	3
Avis/Scrutin.....	4
Avis/Propriétaires/Copropriétaires/Entreprises ..	5
Guichet automatique .....	6
Abris tempo .....	6
Vanne d'arrêt d'eau (stop cup).....	6
Stationnement en période hivernale .....	6
Bac de récupération de vêtements :	
Un service à votre portée à Plaisance.....	6
Matières résiduelles – Collectes .....	6
Association des loisirs de Plaisance.....	6
Club de l'amitié de Plaisance .....	7
Prévention incendie 2019 .....	7
Bibliothèque .....	7
Vivez une expérience de réalité virtuelle .....	7
Le roseau commun, une plante envahissante présente dans notre municipalité.....	7
Mon village/ma fierté.....	8
Inscription aux appels systématisés .....	8

## PARADE DES TRACTEURS



**SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2019  
À PARTIR DE 19H  
SUR LA ROUTE 148**

Advenant le cas où il y a des précipitations de neige, la parade aura lieu dans les rues municipales.

Les tracteurs et camions s'arrêteront pour une durée de 30 minutes sur les rues St-Jean-Baptiste et Desjardins afin de permettre aux spectateurs de venir les admirer de plus près.

Un spectacle musical est prévu à l'église à 20h30.

Bar, cantine et queues de castors sur place!

Nous sommes à la recherche de bénévoles. Si vous aimeriez vous impliquer, veuillez communiquer avec Fanny St-Amour au 819-983-8175.

## VEUILLEZ PRENDRE NOTE DE NOS NOUVELLES ADRESSES COURRIELS :

### *ÉLU(E)S*

Christian Pilon, Maire

[maire@villeplaisance.com](mailto:maire@villeplaisance.com)

Thierry Dansereau, conseiller #1

[conseiller1@villeplaisance.com](mailto:conseiller1@villeplaisance.com)

Richard O'Reilly, conseiller #2

[conseiller2@villeplaisance.com](mailto:conseiller2@villeplaisance.com)

Micheline Cloutier, conseiller #3

[conseiller3@villeplaisance.com](mailto:conseiller3@villeplaisance.com)

Luc Galarneau, conseiller #4

[conseiller4@villeplaisance.com](mailto:conseiller4@villeplaisance.com)

Vacant, conseiller #5

[conseiller5@villeplaisance.com](mailto:conseiller5@villeplaisance.com)

Raymond Ménard, conseiller #6

[conseiller6@villeplaisance.com](mailto:conseiller6@villeplaisance.com)

### *ADMINISTRATION*

Benoit Hébert, Directeur général

[dg@villeplaisance.com](mailto:dg@villeplaisance.com)

Anick Tourangeau, Dir. Gén. adjointe

[dga@villeplaisance.com](mailto:dga@villeplaisance.com)

Sarah Lalande-Dansereau, comptabilité

[comptabilite@villeplaisance.com](mailto:comptabilite@villeplaisance.com)

Pierre Villeneuve, Urbanisme

[urbaniste@villeplaisance.com](mailto:urbaniste@villeplaisance.com)

### *LOISIRS*

Jason Carrière, Loisirs

[loisirs@villeplaisance.com](mailto:loisirs@villeplaisance.com)

### *TRAVAUX PUBLICS*

Sylvain Desjardins, Travaux publics

[voirie@villeplaisance.com](mailto:voirie@villeplaisance.com)

André N. Hébert, Travaux publics

[adjointvoirie@villeplaisance.com](mailto:adjointvoirie@villeplaisance.com)

### *INCENDIES*

[incendies@villeplaisance.com](mailto:incendies@villeplaisance.com)

### *BIBLIOTHÈQUE*

[biblio@villeplaisance.com](mailto:biblio@villeplaisance.com)

### *ADRESSE GÉNÉRALE*

[info@villeplaisance.com](mailto:info@villeplaisance.com)



# Avis concernant l'endroit où siégeront les commissions de révision

Municipalité  
Plaisance

Scrutin du  
2019 11 03  
année mois jour

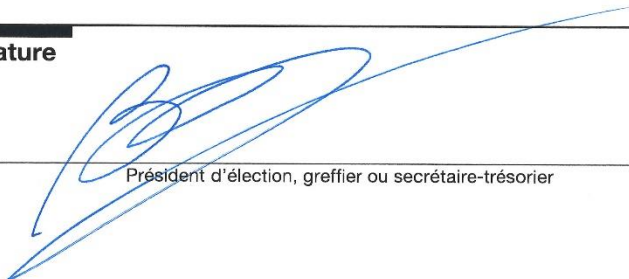
Je, Benoit Hébert, avise les :  
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

- partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;  
 représentants des personnes habiles à voter;


que la (les) commission(s) de révision siégera(ont) aux endroits, jours et heures suivants :

Jour (Date)	Heures	Adresse	Sections de vote rattachées à cette commission (N°)
2019-10-15	10 h à 13 h	275 principale	1 à 3
2019-10-16	19 h à 22 h	275 principale	1 à 3
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à

**Signature**

  
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2019 10 07  
année mois jour

SMR-15.1 (09-06)   
Loi sur les élections et les référendums  
dans les municipalités, articles 112, 113 et 122

# Avis public du scrutin

Municipalité  
Plaisance

Scrutin du		
2019	11	03
année	mois	jour

**AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :**

Page 1 de 1

- un scrutin sera tenu;
- les candidats à cette élection pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

**POSTE :** \_\_\_\_\_ siège #5

- |    |   |              |                                   |
|----|---|--------------|-----------------------------------|
| 1. | <u>Chantal</u>  | <u>Aubry</u> |                                   |
|    | Prénom  | Nom          | Parti autorisé ou équipe reconnue |
|    | <u>1835 chemin de la Grande Presqu'île, Plaisance</u> |              |                                   |
|    | Adresse   |              |                                   |
- |    |                                   |                |                                   |
|----|-----------------------------------|----------------|-----------------------------------|
| 2. | <u>Miguel</u>                     | <u>Dicaire</u> |                                   |
|    | Prénom                            | Nom            | Parti autorisé ou équipe reconnue |
|    | <u>66 2ieme Avenue, Plaisance</u> |                |                                   |
|    | Adresse                           |                |                                   |
- |    |         |       |                                   |
|----|---------|-------|-----------------------------------|
| 3. | _____   | _____ |                                   |
|    | Prénom  | Nom   | Parti autorisé ou équipe reconnue |
|    | _____   |       |                                   |
|    | Adresse |       |                                   |

- un vote par anticipation sera tenu de 12 h à 20 h au(x) lieu(x) et à la (aux) date(s) ci-dessous indiqués :
 

1 <sup>er</sup> jour :	<u>62A rue Saint-Jean-Baptiste</u>	2 <sup>e</sup> jour (s'il y a lieu) :	_____
endroit		endroit	_____
date	<u>27 october 2019</u>	date	_____
section de vote (n <sup>os</sup> )	<u>1<sup>e</sup></u> à <u>3</u>	section de vote (n <sup>os</sup> )	_____ à _____

- les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le de 10 h à 20 h aux endroits suivants :
 

	<u>2019</u>	<u>11</u>	<u>03</u>	
	année	mois	jour	

endroit	<u>281 rue Desjardins</u>	endroit	_____
section de vote (n <sup>os</sup> )	<u>1</u> à <u>3</u>	section de vote (n <sup>os</sup> )	_____ à _____
_____	_____	_____	_____
endroit	_____	endroit	_____
section de vote (n <sup>os</sup> )	_____ à _____	section de vote (n <sup>os</sup> )	_____ à _____
_____	_____	_____	_____
endroit	_____	endroit	_____
section de vote (n <sup>os</sup> )	_____ à _____	section de vote (n <sup>os</sup> )	_____ à _____
_____	_____	_____	_____
endroit	_____	endroit	_____
section de vote (n <sup>os</sup> )	_____ à _____	section de vote (n <sup>os</sup> )	_____ à _____

- le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :
 

endroit	<u>281 rue Desjardins</u>
date	<u>3 novembre 2019</u>
heure	<u>20 h 05</u>

## Signature

Donné à \_\_\_\_\_, le 

2019	10	08
année	mois	jour

Président d'élection

Pour plus d'information, composer le 

819	427	5363
-----	-----	------

 Ind. rég. Numéro de téléphone

# Avis public

aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité  
Plaisance

Scrutin du  
2019 11 03  
année mois jour

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par Benoit Hébert, président d'élection :

⇒ **aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le 

2019	11	03
année	mois	jour

 \*
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 

2019	09	09
année	mois	jour

 \*\*  
et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse
3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 

2019	09	09
année	mois	jour

 \*\*
4. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le 

2019	10	16
année	mois	jour

 \*\*\*

ET  
⇒

**aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. avoir 18 ans le 

2019	11	03
année	mois	jour

 \*
2. être une personne physique, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle le 

2019	09	09
année	mois	jour

 \*\*  
et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse
3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 

2019	09	09
année	mois	jour

 \*\*
4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le 

2019	09	09
année	mois	jour

 \*\*
5. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le 

2019	10	16
année	mois	jour

 \*\*\*

**PRENEZ NOTE** que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de la liste électorale, mais **au plus tard le**

2019	10	16
année	mois	jour

 \*\*\*

sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale municipale.

➡ Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau du président d'élection. Elles prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

**Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le président d'élection.**

Benoit Hébert Prénom et nom	819 427-5363 Ind. rég. Numéro de téléphone
275, rue Principale, Plaisance Adresse	J0V 1S0 Code postal

**Signature**

Donné à \_\_\_\_\_, le 

2019	10	10
année	mois	jour

  
\_\_\_\_\_ Plaisance  
Municipalité  
Président d'élection

SM-9 (09-06)   
Loi sur les élections et les référendums  
dans les municipalités, articles 54, 55, 55.1, 56 et 341

\* Le jour du scrutin.

\*\* Le 1<sup>er</sup> septembre de l'année de l'élection générale ou dans le cas d'une élection partielle, le jour où l'avis d'élection est donné.

\*\*\* Dernier jour fixé par le président d'élection pour présenter une demande de modification devant la commission de révision.



**ATTENTION – GUICHET AUTOMATIQUE :** Un guichet automatique est toujours accessible dans le vestibule de la mairie. Ce guichet permet uniquement le retrait d'argent et des frais de 2\$ vous sont chargés pour les transactions effectuées. Prenez note qu'à compter du 1er novembre 2019, il n'y aura plus de dépôt de nuit, vous devrez vous rendre dans une succursale pour les faire.



**ABRIS TEMPO :** L'arrivée de l'hiver signifie « abris tempo » pour beaucoup d'entre vous et pour éviter bien des tracasseries, vous devez respecter la réglementation concernant les dates prescrites soit du **15 octobre au 15 avril**.



**VANNE D'ARRÊT D'EAU (STOP CUP) :** Veuillez indiquer très clairement votre entrée d'eau (stop cup) avant l'hiver afin qu'elle soit facilement repérable en cas de bris. Merci de votre précieuse collaboration.



**STATIONNEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE :** Le présent message se veut un avis formel en regard de notre règlement municipal interdisant le stationnement la nuit entre le **15 novembre et le 15 avril de 0h00 à 6h00** dans toutes les rues de notre municipalité. Cette restriction se justifie, vous le comprenez bien pour faciliter le travail de déneigement à notre contracteur !



**BAC DE RÉCUPÉRATION DE VÊTEMENTS : UN SERVICE À VOTRE PORTÉE À PLAISANCE** Nous vous rappelons qu'un bac de récupération est à votre disposition au coin de la rue Pierre. Voilà une belle opportunité de vous départir de vos vêtements en bonne condition pour leur donner une deuxième vie et ainsi aider des gens dans le besoin. Merci !

### MATIÈRES RESIDUELLES- COLLECTES



#### **Loquet noir du bac brun**

Pour éviter un bris ou la perte du loquet noir (barrure) du bac brun pour les matières compostables, veuillez ne pas enclencher le loquet noir intégré au bac brun pour barrer celui-ci lorsque que vous laissez votre bac à la rue lors des journées de collecte à cette fin.

#### **Deux collectes lors d'une même journée- cas d'exceptions et consignes**

Au cours des dernières semaines, des bris sur le camion de co-collecte de notre collecteur des matières résiduelles, a fait en sorte qu'il y a eu deux collectes séparées des matières résiduelles au cours de la même journée. Si une telle situation se produit, veuillez laisser votre bac qui n'a pas été ramassé à la rue jusqu'en fin de journée pour permettre sa récupération.



#### **Cartons et boîtes de cartons**

Tout carton ou toutes boîtes de carton laissés à côté du bac de recyclage sont ramassés lors des journées de collecte à cette fin. Ces pièces de cartons ne doivent pas dépasser 2 x 2 x 2 pieds (2 pieds=60 cm).



**ASSOCIATION DES LOISIRS DE PLAISANCE** L'association des loisirs vous invite à l'Halloween le **31 octobre à 16h30** à la salle municipale de Plaisance.



-Nous aurons aussi notre Bingo Dinde le **1<sup>er</sup> décembre à 13h00** à la salle municipale



**Samedi le 7 décembre** se tiendra le Noël des enfants. L'inscription est obligatoire avant le 8 novembre à la mairie a/s : Association des loisirs de Plaisance ou par courriel : [association-Loisirs-plaisance@hotmail.com](mailto:association-Loisirs-plaisance@hotmail.com)

Enfants de 10 ans et moins inscrits et présents de la municipalité de Plaisance seulement. Au plaisir de vous voir en grand nombre. Benoit Breton

**CLUB DE L'AMITIÉ DE PLAISANCE** Le Club de l'amitié vous informe que ses prochaines activités :

**Le 26 octobre** : Whist et souper de la Moisson suivi de musique avec Claude Galarneau.

**Le 14 novembre** : Conférence avec le Dr Morissette en après-midi « *Les directives médicales anticipées* »

**Le 23 novembre** : Souper de Noël et soirée dansante avec animation.

Joëlle Tremblay, sec., Club de l'amitié de Plaisance

Le Club  
de l'Amitié



**PRÉVENTION INCENDIE 2019** Le Service des incendies effectuera, en novembre, des visites de prévention, plus particulièrement dans le secteur à l'ouest de la rue Papineau (Vanier, Marie-Claude, les avenues, etc.) Voici quelques règles de prévention incendie applicable en tout temps :

**Avertisseur de fumée** :- Vérifier régulièrement l'alimentation électrique ou la pile, idéalement tous les mois. Il suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton. Si tout est en ordre, le signal sonore devrait se faire entendre immédiatement. - Dans le cas d'un avertisseur relié à une centrale de surveillance, procéder à la vérification selon les recommandations du fournisseur. - Remplacer les piles au moins une fois par année. Éviter les piles rechargeables. - Ne pas retirer la pile d'un avertisseur qui déclenche trop souvent. Aérer plutôt la pièce ou installer cet avertisseur à un autre endroit. - Remplacer les avertisseurs tous les dix ans. **Extincteurs** :- Faire vérifier les extincteurs annuellement par un spécialiste et selon les indications du manufacturier. L'étiquette accompagnant l'extincteur indique la date de la dernière vérification. - Faire vérifier l'extincteur lorsque l'indicateur de pression atteint la zone rouge. - Faire vérifier et recharger l'extincteur après chaque utilisation. **Cheminée** :- Ramoner la cheminée au moins une fois par année. - Utiliser un contenant métallique pour disposer de vos cendres. Entreposer à l'extérieur après avoir vidé votre poêle, car les cendres risquent de dégager du monoxyde de carbone (CO). **Chandelle** :- Toujours éteindre les chandelles lorsqu'on quitte une pièce de votre maison. - Toujours garder les chandelles hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. **Électricité** :- Ne pas brancher trop d'appareils sur une même prise pour éviter les surcharges. **Produits inflammables** :- Ne conserver que le minimum de produits inflammables à la maison, surtout si on n'en a pas vraiment besoin. - Entreposer le réservoir de propane à l'extérieur de la maison. Retirer la bouteille si on veut entreposer le BBQ dans la maison ou un garage attenant.

**BIBLIOTHÈQUE** L'équipe Biblio remercie chaleureusement Madame Christine Charlebois pour l'aide apportée lors du volet scolaire. Merci mille fois merci !

### **VIVEZ UNE EXPÉRIENCE DE RÉALITÉ VIRTUELLE À PLAISANCE !**

Le 2 novembre 2019 de 13h30 à 16h30

Endroit : Salle municipale de Plaisance, 281, rue Desjardins

Entrez dans l'espace de la réalité virtuelle ! Vivez une expérience mémorable !



### **LE ROSEAU COMMUN, UNE PLANTE ENVAHISSANTE PRÉSENTE DANS NOTRE MUNICIPALITÉ**

La municipalité compte s'engager à éliminer la présence des roseaux communs sur le territoire, principalement dans les fossés des chemins municipaux. D'ailleurs, la municipalité de Plaisance en concertation avec les municipalités de Lochaber et de Plaisance a soumis demande d'aide financière pour réaliser ce projet. Ainsi, nous vous sensibilisons à nous indiquer la présence de roseaux communs sur vos propriétés, et le cas échéant, nous vous sensibilisons à entreprendre les moyens nécessaires pour éliminer ceux-ci. La meilleure période pour reconnaître cette plante est des mois d'août à octobre. Une bonne technique est la coupe régulière des plantes en laissant sur place les résidus jusqu'à son élimination. Il ne faut jamais emporter ces plantes ailleurs pour éviter qu'elles se répandent sur d'autres propriétés. Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer le service d'urbanisme et d'environnement au 819-427-5363 poste 2609 ou [urbaniste@villeplaisance.com](mailto:urbaniste@villeplaisance.com)



**MON VILLAGE/MA FIERTÉ** Déjà 1 an que ce comité était en rodage, composé de cinq résidents dynamiques et productifs ainsi que Pierre Villeneuve et moi-même.



Nos objectifs :

- Travailler et agir ensemble à développer des projets communs ;
- Considérer les orientations du rapport relatif au forum citoyens de 2018 ;
- Développer le dynamisme de la communauté et ainsi favoriser, l'implication bénévole des citoyens.

Nos réalisations :

- Une demande de subvention (2 000\$) à la MRC Papineau pour un circuit patrimonial a été retenue. Donc en 2020 vous verrez le début de notre réalisation.
- Une deuxième demande à la MRC Papineau pour un projet structurant afin de revitaliser la 148 - Projet Parc des Pierres : celui-ci n'a pas été retenu, ce n'est que partie remise.
- Journée d'entraide au printemps 2019 : Récupération de pneus, métaux, meubles, etc. Le comité avait priorisé l'axe 148/Papineau. Nettoyage des plates-bandes municipale et installation de nouveau paillis. L'activité aura lieu aussi en 2020.

Une boîte pour vos commentaires et suggestion sera bientôt disponible à l'entrée de la mairie dans le local du guichet. Le comité Mon village/ma fierté est à la recherche de photos anciennes de Plaisance soit maisons, immeubles ou gens. Merci de nous aider pour de futurs projets.

Un gros merci au comité Mon village/ma fierté. Micheline Cloutier, conseillère

**IMPORTANT**

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION IMPORTANT À REMPLIR : APPELS SYSTÉMATISÉS

La municipalité de Plaisance est en processus d'acquisition d'un système téléphonique automatisé. Ce système sera d'une précieuse aide pour vous joindre citoyens et citoyennes. Le système téléphonique permettra de vous appeler, texter ou vous envoyer un courriel lors de situations urgentes ou qui nécessitent une information immédiate ex : inondations, avis d'ébullition d'eau, etc...

Lors de ces situations vous recevrez l'information selon votre choix de communication. De cette façon vous serez mis au courant rapidement de la situation qui vous concerne.



Pour ce faire nous avons besoin de connaître vos informations. Vous pouvez le faire en remplissant le formulaire ci-joint, en nous envoyant un courriel à [info@villeplaisance.com](mailto:info@villeplaisance.com) ou en communiquant directement à nos bureaux au 819-427-5363 poste 2601.

***Assurez-vous de cocher le mode de communication désiré.***

NOM :	ADRESSE :
# DE TÉLÉPHONE RÉSIDENCE :	# DE TÉLÉPHONE CELLULAIRE
<input type="checkbox"/> <i>priorité</i>	<input type="checkbox"/> <i>priorité</i>
ADRESSE COURRIEL :	
<input type="checkbox"/> <i>priorité</i>	